

CR réunion CGLV du 06/01/2014

Des critères pour la rénovation des rues de Grenade (propositions CGLV)

1. Critères Techniques :

Objectif 1: Partager la rue entre les usagers au lieu de cloisonner chacun dans son espace

Usages	Critères	Pistes de Solutions
Marcher, se rencontrer et accéder aux commerces, services et patrimoine	Que la rue soit un espace Pratique: Accessible à tous et Facile à lire (sur les principes de la Zone de Rencontre).	<ul style="list-style-type: none">• « Trottoir » bas & plat (sur le principe de la Zone de Rencontre) pour transition rue-« trottoir » douce pour vélos, trottinette, fauteuil roulant, poussettes...• Pas de poubelles, ni d'encombrants (lieux de collecte rassemblés ou enterrés).• Pas de potelets de séparation avec l'espace de circulation.• Eviter l'écoulement des eaux pluviales.
Circuler en Vélos	Se sentir en Sécurité: une rue n'est pas une route. Ne pas gêner l'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none">• Marquage systématique au sol du double sens cyclable.• Dégager les intersections de rues (amélioration de la visibilité).• Parking 2 roues pour éviter d'encombrer l'espace de marche.
Circuler Motorisé	Ne plus être prioritaire sur les autres modes: une rue n'est pas une route. Réduction des vitesses: une rue n'est pas une route. Pas de transit direct.	<ul style="list-style-type: none">• Plutôt du marquage au sol que des panneaux (les panneaux ne sont plus regardés, un marquage au sol original crée de l'incertitude)• Dégager les intersections de rues (espace de marche élargie).• Chicane de stationnement sur un tronçon de rue plutôt que d'un tronçon à l'autre.

- Une Rue peut être un espace modulable en fonction des événements avec possibilité de la rendre temporairement piétonne (cf le marché du samedi et les événements de l'été).
- Réduire l'espace donnée à la circulation et réduire la vitesse du flux (actuellement 90% de la largeur d'une rue est attribuée à la circulation motorisée).

Objectif 2: Informer les différents usagers

- Assurer les 3 niveaux d'info: information, sensibilisation (publication, travail dans les écoles et auprès du public en s'appuyant sur les associations) et répression avec présence humaine récurrente sur le terrain.
- Une rue où on sait ce qu'on peut trouver quel que soit l'usage: avec des informations claires sur commerces, services (notamment les WC publics et espaces pour les chiens) et le patrimoine à des endroits stratégiques.

2. Critères Esthétiques :

Objectif 1: Refaire de la rue un lieu de vie

- Réduire l'espace donnée à la circulation et réduire la vitesse du flux (actuellement 90% de la largeur d'une rue est attribuée à la circulation motorisée).
- Créer de l'incertitude et de la curiosité:
 - Donner de la liberté aux riverains sur l'espace public (frontage de N. Soulier) pour des rues gaies, plantées & fleuries (plantes odorantes et persistantes), colorées, propres.
 - Mobilier urbains pour redonner des habitudes perdues: bancs et indication du patrimoine.

- Matérialisation des circuits piétonniers pour tourisme depuis les parkings périphériques.

➤ Propreté:

- Pas de poubelles, ni d'encombrants (lieux de collecte rassemblés ou enterrés, fiscalité incitative).
- Création de « canisettes » et verbalisation pour déjection canine hors de ces espaces.
- Balayage des rues quand la machine ne le peut pas (travail facilité grâce aux critères techniques).

Objectif 2: Assurer une cohérence de l'ensemble de l'Espace Public

➤ Homogénéité des revêtements et installations.

➤ Ensembles des réseaux en souterrain ou en façade.

➤ Eclairage public à rénover dans l'objectif de passer de la route à la rue (Economie: éclairage variable selon présence humaine – éclairage solaire).

Merci pour cette réalisation! Ci-dessous, une photo de la session Post-it:

